

AVIS PUBLIC OFFICIEL No10/2021

1. NOUVELLES CARTES A PUCE POUR VOS DECHETS

Prochainement, les ménages ayants droit recevront par courrier personnel une nouvelle carte à puce pour l'accès aux déchetteries de l'UTO à Uvrier et/ou de Chétroz à Sierre.

Cette dernière remplacera l'actuelle carte à code barre qui pourra être détruite. Une seule carte par ménage est attribuée et restera valable jusqu'à nouvel avis.

La première carte est gratuite. En cas de perte, un duplicata pourra être demandé à l'administration communale au prix de 30.- CHF.

2. COMPACTEUR PAPIER ET CARTON

Dans le but d'une gestion financière plus pertinente des déchets, un compacteur nouvelle génération pour papier et carton sera prochainement installé sur le site de l'Eco-Point des Ecoles de Grône.

L'accès au compacteur sera uniquement possible avec la nouvelle carte à puce précitée sans frais supplémentaire pour le citoyen.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer des cartons ou papiers à côté du compacteur. Il en va de même pour tout autre déchet. Toute contravention au règlement d'utilisation pourra être sanctionnée par le Conseil Municipal.

Constamment soucieux d'améliorer la qualité des infrastructures, nous espérons par cette modernisation encourager les gestes éco-responsables en faveur de votre commune.

3. DECHETTERIE/DECHARGE D'ITRAVERS

La fermeture et la mise en conformité de la déchetterie/décharge d'Itravers ont été ordonnées par le Service de l'environnement du Canton du Valais. Cette fermeture sera effective dès le 6 novembre 2021 à 17h00.

Les points de collecte de l'UTO à Uvrier et/ou de Chétroz à Sierre sont à disposition.

Un nouveau projet concernant **exclusivement les déchets verts et ligneux** (branchages) verra le jour au printemps 2022 sur ce même emplacement.